



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Commémoration du 20ème anniversaire de la chute du mur de Berlin : diaporama sur l'histoire du mur de Berlin (Paris, place de la Concorde). 09/11/2009 Réf. 09-11-09/MurBerlin04 © Ministère des Affaires étrangères et européennes Frédéric de La Mure

ÊTRE BERLINOIS OU BERLINOISE

DANS LA GUERRE FROIDE

(1949- 1989)

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SOMMAIRE

VOCABULAIRE, REPERES CHRONOLOGIQUES, BIOGRAPHIE.....	PAGES 1-2
1. BERLIN, « THERMOMETRE DE LA GUERRE FROIDE » 1948-1949.....	PAGES 3-9
2. BERLIN, DIVISION DE LA VILLE, DIVISION DE L'ALLEMAGNE.....	PAGES 10-18
3. CHUTE DU MUR ET REUNIFICATION ALLEMANDE.....	PAGES 19-26

Comment Berlin, ancienne capitale du Reich vaincue, devient un des lieux d'affrontement de la guerre froide et un indicateur de l'évolution des relations Est-Ouest ?

VOCABULAIRE

VOPO : Volkspolizei (police du peuple), police d'Etat est-allemande notamment chargée de la surveillance du mur de Berlin.

Accord quadripartite : accord signé en septembre 1971 dans le cadre de la Détente entre les 4 puissances ex-alliées. Il favorise la circulation entre Berlin-Ouest et la RFA mais la ville ne peut plus être intégrée dans la RFA. La réunification le rend caduc.

RDA : République démocratique allemande. Etat communiste ou démocratie populaire né en octobre 1949, correspondant à la zone d'occupation soviétique.

RFA : République fédérale d'Allemagne, née en mai 1949. Etat faisant partie du monde occidental, dont le territoire correspond aux zones d'occupation américaine, britannique et française.

SED : Sozialistische Einheitspartei Deutschlands (Parti socialiste unitaire). Il naît de la fusion forcée du parti socialiste et du parti communiste dans la zone d'occupation. En fait, les Communistes contrôlent sa direction.

REPERES CHRONOLOGIQUES

EVOLUTION DES RELATIONS INTERNATIONALES	BERLIN DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES
Août 1945 : conférence de Postdam	
1947 : doctrine Truman	1948-1949 : crise de Berlin
1950-1953 : guerre de Corée	
1953-1963 : coexistence pacifique	Août 1961 : construction du Mur de Berlin
1962 : crise des fusées à Cuba	
1963-1975 : détente	1971 : statut de Berlin-Ouest
1979 : invasion soviétique de l'Afghanistan	
1975-1985 : guerre fraîche	
1989-1990 : fin des démocraties populaires	9 novembre 1989 : chute du Mur
Décembre 1991 : dissolution de l'URSS	3 octobre 1990 : réunification allemande. Berlin capitale de l'Allemagne

BIOGRAPHIE

Willy Brandt (1913-1992) homme politique allemand. Très jeune il rentre dans le parti socialiste (SPD), quitte l'Allemagne après l'arrivée au pouvoir de Hitler et continue à militer à gauche. Il rentre en Allemagne après la guerre et devient gouverneur-bourgmestre de Berlin de 1957 à 1966, s'opposant aux tentatives soviétiques sur Berlin-Ouest. Ministre des Affaires étrangères puis Chancelier de la RFA, il mène une politique de rapprochement avec l'Est, et notamment la RDA, sans jamais perdre de vue une future unité allemande. Prix Nobel de la Paix en 1971, il démissionne en 1974 après un scandale d'espionnage touchant son entourage. Il demeure ensuite un des grands dirigeants de l'Internationale socialiste.

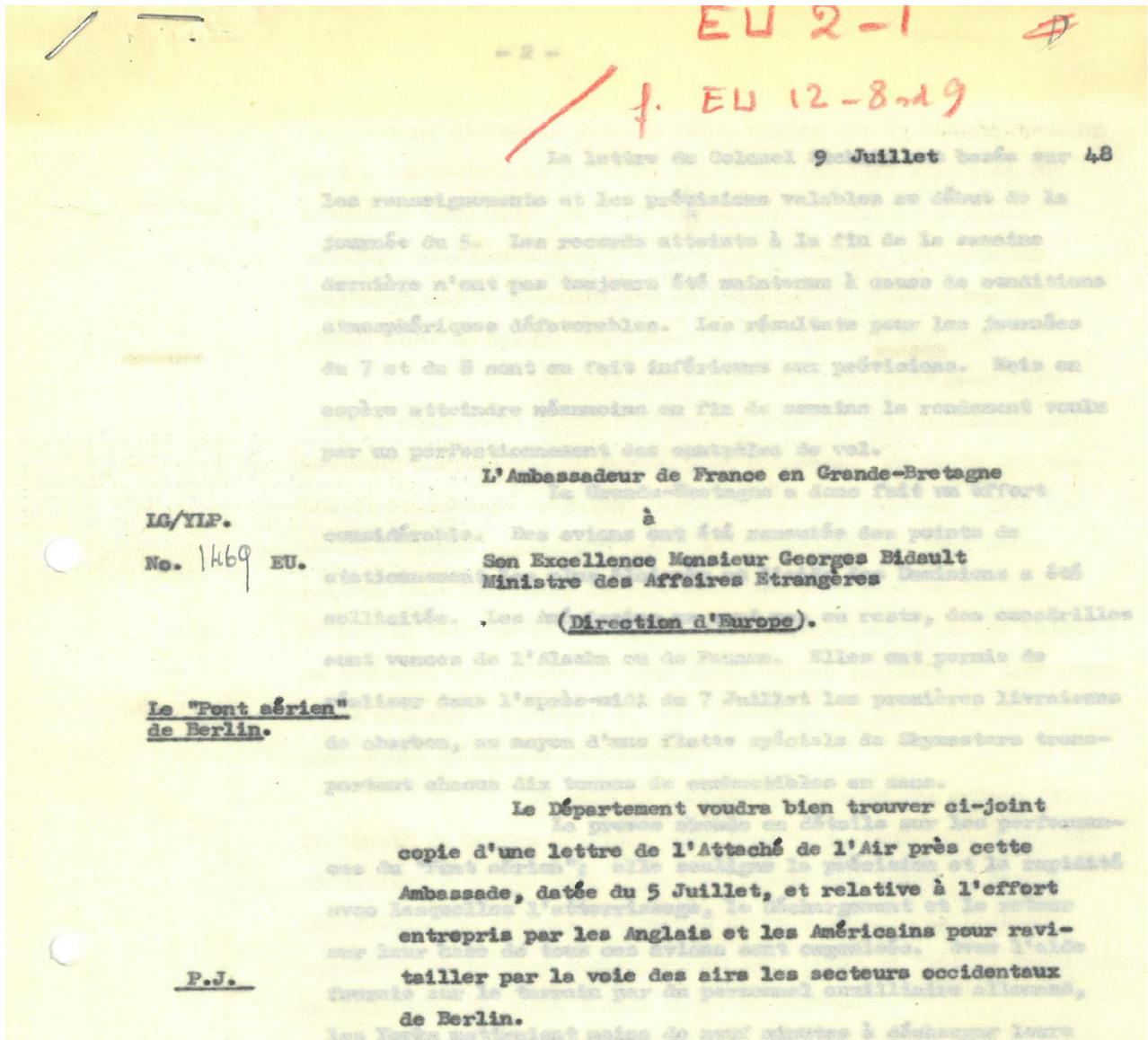
Walter Ulbricht (1883-1973) rentre au SPD en 1912, participe à la Première Guerre mondiale. A partir de 1920, il rentre au KPD et en devient rapidement un des cadres. Après l'arrivée au pouvoir des Nazis, il rentre dans la clandestinité puis se réfugie à Moscou en 1938. Durant la guerre, il participe à la fondation du Comité national pour une Allemagne libre qui tente de recruter parmi les prisonniers de guerre allemands. Après la guerre, il organise la fusion forcée du SPD et du KPD dans la zone d'occupation soviétique. Il devient secrétaire général du SED et véritable dirigeant de la RDA. En 1961, il obtient l'autorisation de Khrouchtchev pour bâtir le Mur de Berlin. Sept ans plus tard, il participe à l'écrasement du Printemps de Prague.

Eric Honnecker (1912-1994) fils de mineur, il devient très tôt membre d'organisations communistes. Il milite clandestinement dans l'Allemagne nazie, est emprisonné jusqu'en 1945. En 1946, il est un des fondateurs de la Jeunesse libre allemande (FDJ) en RDA et fonde sa carrière politique sur la maîtrise de ces questions. Comme responsable de la sécurité, il est un des acteurs de la construction du Mur et succède à Walter Ulbricht. De 1971 à 1989, il dirige la RDA, connaît des succès politiques et diplomatiques durant les années 1970. Mais il est incapable de s'adapter à la nouvelle politique de Gorbatchev et aux manifestations de la population est-allemande demandant la liberté. Partisan de la répression, abandonné par Gorbatchev, il est démis de ses fonctions par les dirigeants du SED.

1. BERLIN, « THERMOMETRE DE LA GUERRE FROIDE » 1948-1949

Document 1 : La mobilisation des Alliés

Dépêche de l'ambassadeur de France en Grande-Bretagne, 9 juillet 1948 (MAE-CADN, 378PO/6/706).



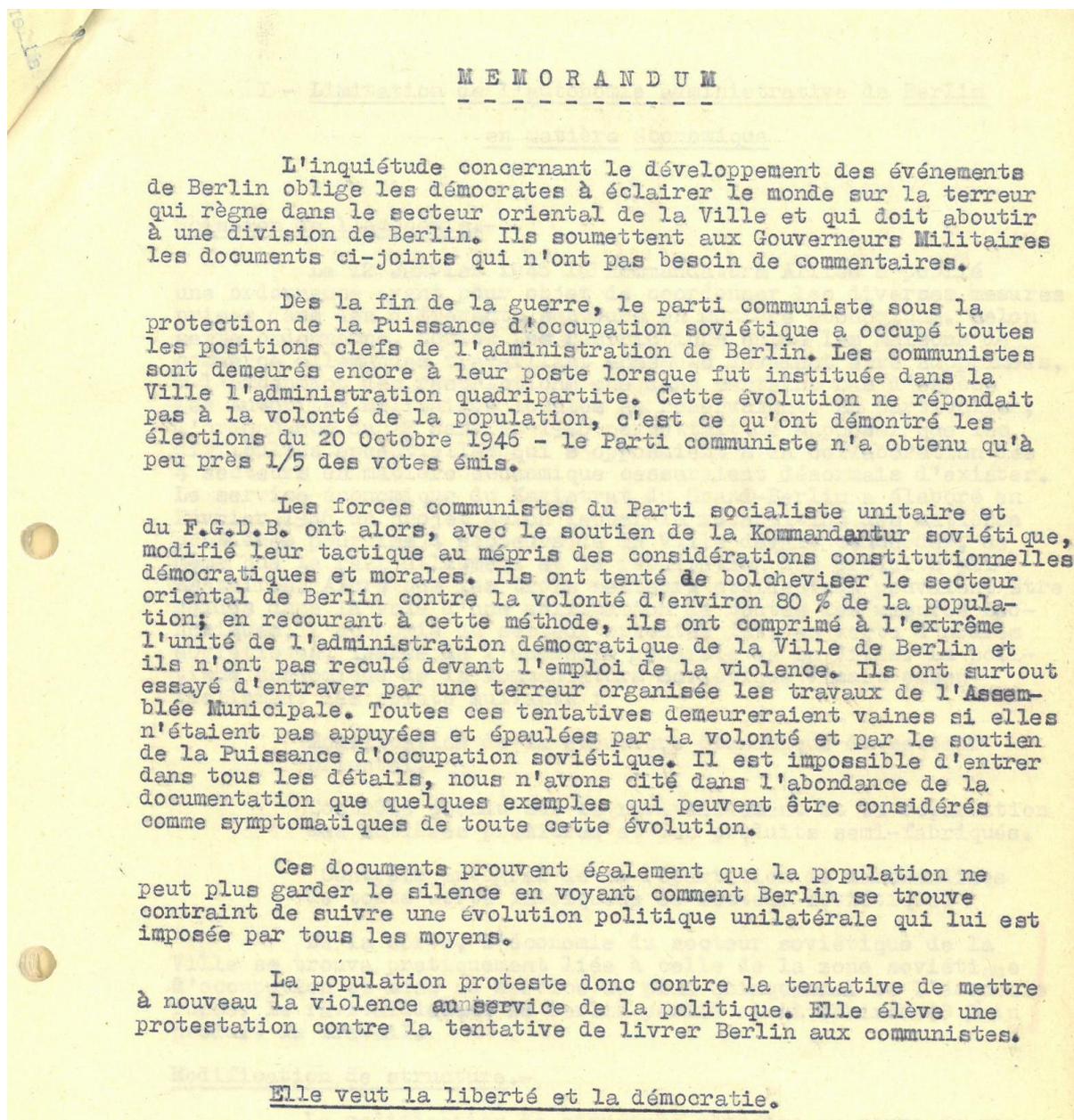
que nous ne disposons pas des mêmes moyens que la Grande Bretagne ou les Etats-Unis et qu'il ne peut être question pour nous de rivaliser avec eux. Je n'ai pas manqué d'indiquer cependant que déjà quelques avions français participaient aux vols sur Berlin et que le Gouvernement se préoccupait d'accroître son effort dans la mesure des avions qu'il pourrait trouver.

Les raisons morales et politiques pour lesquelles nous avons intérêt à prendre part au ravitaillement des secteurs occidentaux de Berlin sont évidents. Je crois que des motifs financiers devraient également nous y pousser : tout le ravitaillement transporté par les Anglo-Saxons et dont notre secteur aura bénéficié devra finalement être payé en dollars. Il serait sans doute souhaitable de diminuer cette charge future en assurant nous-mêmes le plus grand nombre possible de transports et en faisant contribuer la zone française au ravitaillement dans toute la mesure réalisable.

Si nous ne pouvons évidemment pas mettre dans le "pool" un nombre d'avions très important, peut-être y aurait-il intérêt à ce que l'on organise l'envoi aux bases de départ des transports aériens américains et britanniques de produits provenant de la zone française, et qui, payés en francs, viendraient en déduction de notre future dette en dollars.

Document 2 : L'état d'esprit des Berlinois de l'Ouest

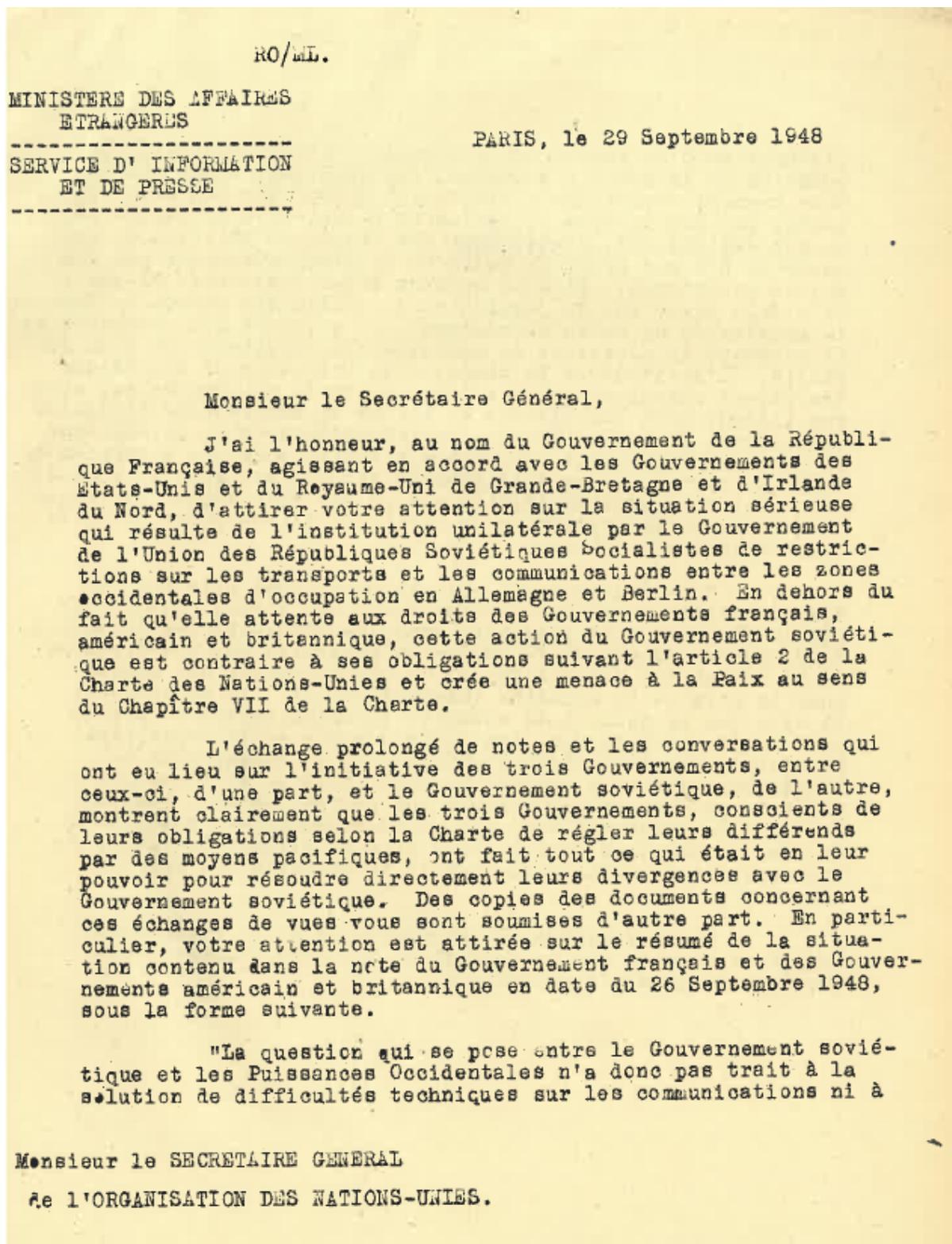
Mémoire des forces démocratiques de Berlin sur la situation à Berlin-Est. Document remis au commandant des forces françaises à Berlin, 9 septembre 1948 (MAE-CADN, 378PO/6/706).



Le document a été signé par les représentants du **Parti Social Démocratique du Grand-Berlin**, de **l'Union Démocratique Chrétienne du Grand-Berlin**, du **Parti Démocratique Libéral du Grand-Berlin**, de **l'Union Syndicale Indépendante (UGO) du Grand-Berlin**.

Document 4 : L'internationalisation de la crise de Berlin

Lettre du ministre des Affaires étrangères au secrétaire général de l'ONU, 29 septembre 1948 (MAE-CADN, 448PO/B/97). Robert Schuman est président du Conseil et ministre des affaires étrangères.



L'obtention d'un accord sur les conditions devant régler la circulation de la monnaie à Berlin. La question, c'est que le Gouvernement soviétique a clairement montré par ses actes qu'il tente, par des mesures illégales et coercitives prises au mépris de ses obligations, d'atteindre des objectifs politiques, auxquels il n'a pas droit et qu'il ne pourrait atteindre par des moyens pacifiques. Il a eu recours à des mesures de blocus. Il a fait peser sur la population de Berlin une menace de famine, de maladie et de ruine économique. Il a toléré des désordres et il a essayé de renverser la municipalité régulièrement élue de Berlin. L'attitude et la conduite du Gouvernement soviétique démontrent nettement qu'il a l'intention de poursuivre ses mesures illégales et coercitives de blocus et ses actions illégales destinées à placer la France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni en tant que Puissances occupantes à Berlin dans une situation de complète subordination à l'autorité soviétique, afin de s'assurer ainsi une autorité absolue sur la vie économique, politique et sociale de la population de Berlin et d'incorporer la Ville dans la zone soviétique.

" Le Gouvernement soviétique a ainsi pris sur lui seul l'entière responsabilité de créer une situation dans laquelle il n'est plus possible, dans les circonstances actuelles, de recourir aux moyens de règlement prescrits par l'article 33 de la Charte des Nations-Unies, et qui constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales. En conséquence, et afin que la paix et la sécurité internationales ne soient plus longtemps menacées, les Gouvernements de la République Française, des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, tout en se réservant le droit de prendre telles mesures qui pourraient être nécessaires afin de maintenir dans ces circonstances leur position à Berlin, se trouvent dans l'obligation de déférer les actes du Gouvernement soviétique au Conseil de Sécurité des Nations-Unies".

En conséquence, le Gouvernement de la République Française demande que le Conseil de Sécurité examine cette question le plus tôt possible./.

Etude des documents 1 à 4 :

- 1) A partir de l'étude des **documents 1 et 3**, relevez les informations prouvant que le pont aérien pour ravitailler Berlin-Ouest est une opération avant tout américaine.

- 2) Montrez que la France est un des acteurs importants de cette crise. **(documents 1 et 4)**

- 3) Expliquez pourquoi la France veut participer au pont aérien et pourquoi son implication est-elle limitée ? **(document 1)**

- 4) Etude de la lettre du ministre des Affaires étrangères **(document 4)**
 - Quels reproches majeurs sont adressés à l'URSS ?
 - Pourquoi la France saisit-elle le Conseil de sécurité de l'ONU ?
 - Soulignez dans le texte les éléments montrant la volonté de dramatiser la situation.

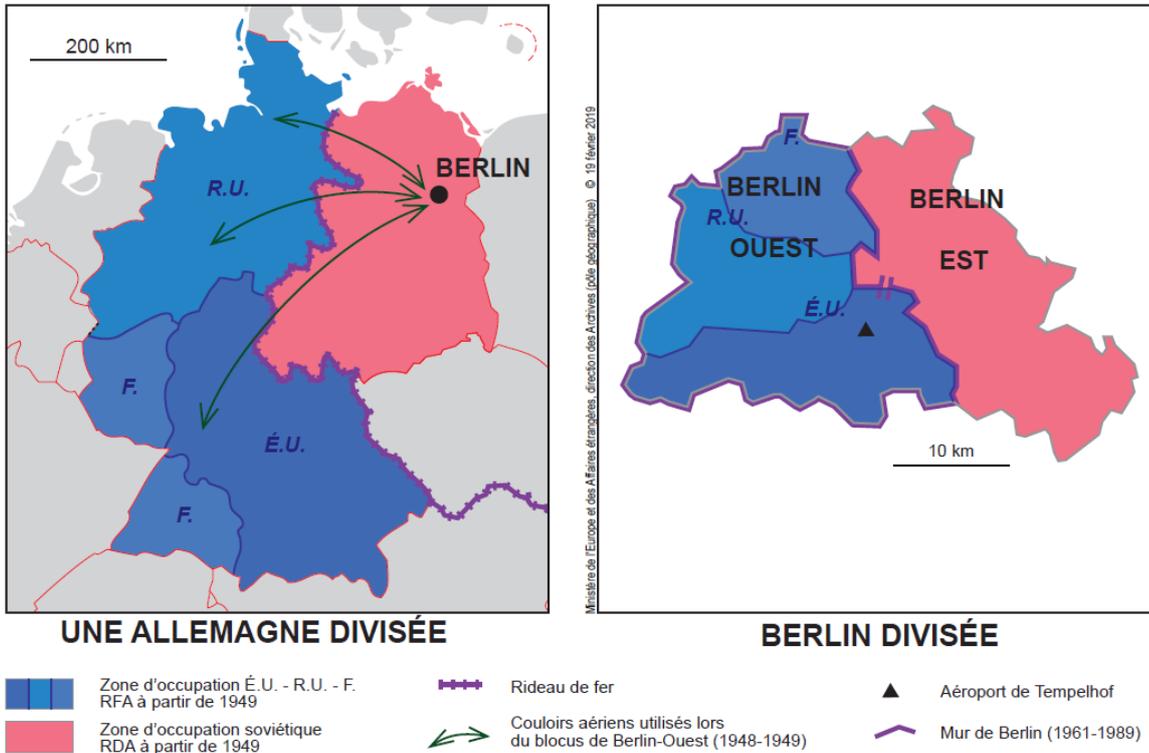
Question bonus : Montrez que les Berlinoises ne sont pas seulement spectateurs de cette crise. **(document 2)**

2. BERLIN, DIVISION DE LA VILLE, DIVISION DE L'ALLEMAGNE

Document 5 : La guerre froide en Allemagne

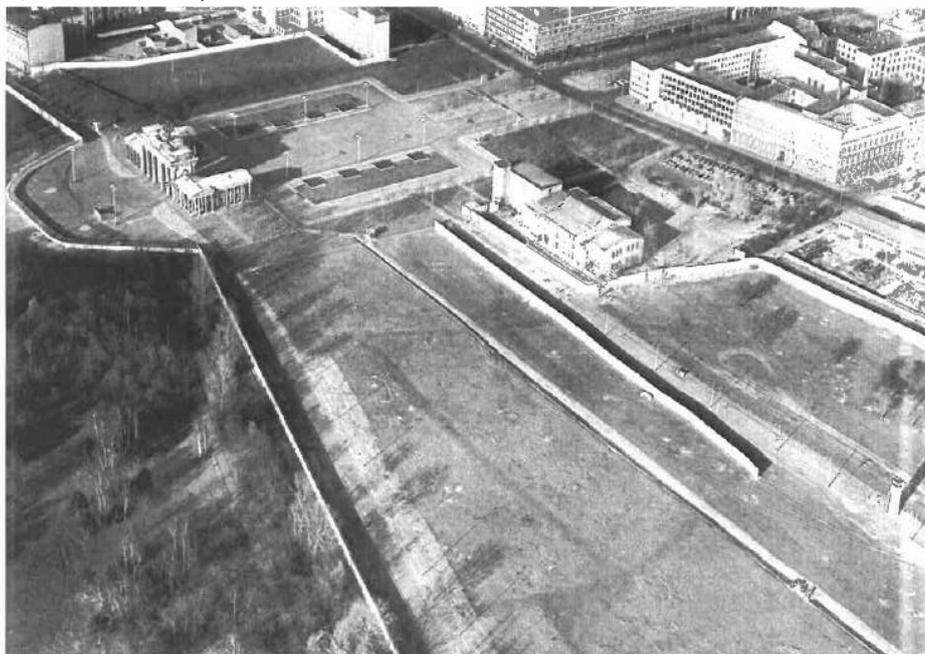
Carte réalisée par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, direction des Archives, Pôle géographique, 2019.

LA GUERRE FROIDE EN ALLEMAGNE



Document 6 : Un mur encore debout...

Vue aérienne du Mur, près de la Porte de Brandebourg. Gouvernement militaire français à Berlin, mars 1984 (MAE-CADN, 87PO/A/251).



Document 7 : Une fermeture attendue ?

Communiqué, 28 juillet 1961. Correspondance politique, Europe-Allemagne 1961-1970. 178QO/1819. Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

67/6

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

TÉLÉGRAMME A L'ARRIVÉE

DÉCHIFFREMENT

ATTRIBUTIONS : 2 EV. EU. EU

3 PA -

SG. SS. AA. AA. IP

HAUSSAIRE BERLIN LE 28 JUILLET 1961

Reçu, le 28 " 22H10

NO 1012-1014

COMMUNIQUE DIPLOMATIE PARIS - ADRESSE AMBAFRANCE BONN NO 1099-1101

LA PLUPART DES REFUGIES ARRIVANT ACTUELLEMENT A MARIENFELDE FONT ETAL DE MOUVEMENTS DE TROUPES SOVIETIQUES ET ALLEMANDES DANS LA PERIPHERIE DE BERLIN, (CF. MA DEPECHE NO 328/SGL, DU 22 JUILLET 1961), ET S'ATTENDENT A VOIR LA CIRCULATION DES PERSONNES INTERDITE A COMPTER DU 1 ER AOUT ENTRE BERLIN-EST ET LES SECTEURS OCCIDENTAUX DE LA VILLE.

NOS SERVICES DE LA SURETE, QUI PROCEDENT ACTUELLEMENT A DE NOMBREUX INTERROGATOIRES ET RECOUPEMENTS, ONT DEJA RELEVÉ QUELQUES INDICES LAISSANT PREVOIR UNE EVENTUELLE FERMETURE DES LIMITES SECTORALES. C'EST AINSI QUE DEPUIS LE 28 JUILLET DEUX LIGNES DE TRAMWAYS, CIRCULANT A BERLIN-EST, ET ABOUTISSANT A PROXIMITE IMMEDIATE DE LA LIMITE SECTORALE, ONT ETE SUPPRIMEES. UN FONCTIONNAIRE CIVIL DE BERLIN-EST, QUI S'ETAIT RENDU SUR PLACE POUR CONTROLER CETTE OPERATION, A DECLARE A UN POLICIER DE BERLIN-OUEST, EN FACTION A LA LIMITE SECTORALE, " QUE CETTE DECISION AVAIT ETE PRISE A CAUSE DU MOUVEMENT DES REFUGIES ET QU'A PARTIR DU PREMIER AOUT LA FRONTIERE SECTORALE SERAIT FERMEE " .

Document 8 : Une réaction française énergique....

Projet de note pour l'ambassade de France à Moscou, 14 août 1961. Correspondance politique, Europe-Allemagne 1961-1970. 178QO/1819. Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

6 357

6 - 35 6

EAFFAIRES ÉTRANGÈRES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

TÉLÉGRAMME AU DÉPART

Paris, le 14 Août 1961

20H.00

IMMÉDIAT

AMBAFRANCE WASHINGTON 12.325/331

ONDRES 11.031/037

DISTRIBUTIONS : 2 - EU - EU - EU

3 - PA

SC - SJ

Je me réfère à mon télégramme N° 11030 à Londres ,
12324 à Washington.

Vous voudrez bien trouver ci-après le projet de
note que nous nous proposons de faire remettre par
l'Ambassadeur de France à Moscou.

L'Ambassade de France présente ses compliments au
Ministère des Affaires Etrangères et, d'ordre de son Gou-
vernement, a l'honneur d'attirer la plus sérieuse atten-
tion du Gouvernement de l'URSS sur ce qui suit :

Le 13 Août, les Autorités de l'Allemagne de l'Est
ont mis en vigueur plusieurs mesures règlementant la cir-
culation à la limite des secteurs occidentaux et du secteur
oriental de la ville de Berlin. Ces mesures ont pour effet
de limiter dans ^{une} proportion proche de l'interdiction totale,
le passage du secteur oriental vers les secteurs occidentaux
de la ville. En même temps, les dispositions du 8 Septembre
1960, qui soumettent les ressortissants de la République
Fédérale allemande et les habitants de Berlin Ouest dési-
reux de pénétrer dans le secteur oriental à une discrimi-
nation dont le caractère illégal a été souligné par le
Gouvernement français dans une note de protestation auprès
du Gouvernement de l'URSS en date du 12 Septembre 1960
sont réaffirmées. L'ensemble de ces mesures a été accompa-
gnée d'une fermeture effective de la frontière par un
important déploiement de forces de police et par des dé-
tachements militaires amenés à cette fin sur le territoire
de Berlin.

00.805
Il s'agit d'une violation flagrante et particulière-
ment grave du statut quadripartite de Berlin. Le Gouvernement
français n'a jamais admis que des limitations puissent être
imposées à la liberté de mouvement à l'intérieur de la ville.
Cette liberté a d'ailleurs été réaffirmée et garantie par
l'accord quadripartite de New-York du 4 Mai 1949 et par la
décision prise à Paris le 20 Juin 1949 par le Conseil des
Ministres des Affaires Etrangères des quatre puissances. Ces
textes internationaux sont toujours en vigueur et lient le
Gouvernement soviétique. Le Gouvernement français tient pour
illégalles les mesures que viennent de prendre les autorités
est-allemandes. Il rappelle qu'il n'accepte pas la prétention
selon laquelle le secteur oriental de Berlin fait partie de la
"République Démocratique allemande" et que Berlin se trouve sur
son territoire. Il ne saurait admettre non plus que les
Autorités de l'Allemagne de l'Est fassent pénétrer leurs
forces armées dans le secteur oriental de Berlin. La limite
entre le secteur oriental et les secteurs occidentaux de Berlin
ne saurait en aucune façon être considérée comme une frontière
d'Etat.

De l'aveu même des autorités est-allemandes, les me-
sures qui viennent d'être prises sont motivées par le fait
qu'un nombre de plus en plus grand d'habitants de l'Allemagne
de l'Est veulent quitter ce territoire. Les raisons de cet
exode sont connues. On ne saurait prendre au sérieux l'argu-
mentation selon laquelle il serait dû à des opérations de
débauchage de l'Allemagne Occidentale. De même n'est-il pas
utile de répondre à l'argumentation développée par le communi-
qué et qui cherche à justifier par des considérations tirées
de l'attitude de l'Allemagne Fédérale des décisions qui sont
motivées par les difficultés intérieures que rencontre l'Union
Soviétique en Allemagne de l'Est.

Le Gouvernement français proteste donc de manière
solennelle contre les mesures rappelées ci-dessus dont il

Document 9 : la construction du mur se poursuit

Renforcement du mur et « normalisation », 5 décembre 1961. Correspondance politique, Europe-Allemagne 1961-1970. 178QO/1819. Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

L 6 35 6

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DÉCHIFFREMENT

TÉLÉGRAMME A L'ARRIVÉE

JFC ATTRIBUTIONS: 2 EU EU EU
3 PA
SC SJ

HAUSSAIRE BERLIN LE 5 DÉCEMBRE 1961
RECU LE 5 DÉCEMBRE 1961 A 16 H 15
NO 2976-2979 20

ADRESSE AMBAFRANCE BONN NO 3155-3158
COMMUNIQUE VIA LE DEPARTEMENT :
WASHINGTON NO 1257-1260 - LONDRES NO 1201-1204 - MOSCOU NO 1150-1153

(E)

1)- LA SITUATION TEND A REDEVENIR NORMALE AUX SEPT POINTS DE PASSAGE OU LES AUTORITES ORIENTALES AVAIENT FAIT ENTREPRENDRE D'IMPORTANTES TRAVAUX DANS LA SOIREE DU 3 DECEMBRE. LES UNITES DE L'ARMEE NATIONALE POPULAIRE, QUI AVAIENT SURVEILLE LES OUVRIERS CHARGES DES TRAVAUX DE MACONNERIE, ONT ETE RETIRES DANS LA SOIREE DU 4. LE DISPOSITIF DE SECURITE ET D'OBSERVATION MIS EN PLACE PAR LES ALLIES A DONC PU ETRE SENSIBLEMENT REDUIT.

LES OBSTACLES INSTALLES AUX POINTS DE PASSAGE SONT IMPORTANTS : MURS CONSTITUES D'EPAISSES PLAQUES DE BETON, COMPLETES DANS CERTAINS CAS PAR DES BARRAGES ANTI-CHARS, (RAILS SCELLES DANS LA CHAUSSEE). CE BARRAGE NE LAISSE, POUR LE TRAFIC DES VEHICULES, QU'UN ETROIT PASSAGE QUI PERMET A UN AUTOBUS DE LARGEUR NORMALE DE PASSER AU RALENTI. LES PIETONS DOIVENT DE LEUR COTE UTILISER UN PETIT PASSAGE DE LA LARGEUR D'UNE PORTE, ETABLI SUR LE TROTTOIR

—2—

A TRAVERS LE MUR. LE CONTROLE DU TRAFIC EST DE CE FAIT BEAUCOUP PLUS SIMPLE, LES VOPOS N'AYANT A SURVEILLER QUE CETTE ETROITE ENTREE. LES SERVICES DE LA SURETE DE CE GOUVERNEMENT MILITAIRE PROCEDENT AUJOURD'HUI A UNE INSPECTION DES POINTS DE PASSAGE ET DE LA LIMITE SECTORALE EN SECTEUR FRANCAIS ET NOTERONT EXACTEMENT TOUTES LES NOUVELLES INSTALLATIONS REALISEES DEPUIS LE 3 DECEMBRE PAR LES AUTORITES DE PANKOW. LES BRITANNIQUES ET LES AMERICAINS SE LIVRENT ACTUELLEMENT A LA MEME ENQUETE.

2)- DANS LA JOURNEE D'HIER, PLUSIEURS REFUGIES ONT REUSSI A GAGNER BERLIN-OUEST. DEUX PERSONNES ONT SAUTE D'UN TOIT DE LA BERNAUERSTRASSE ET ONT ETE RECUEILLIES PAR LES POMPIERS ET TRANSPORTEES LEGEREMENT BLESSEES A L'HOPITAL. TROIS AUTRES PERSONNES ONT SECTIONNE LE BARRAGE DE BARBELES ET ONT PASSE SANS INCIDENT EN SECTEUR BRITANNIQUE.

QUATRE VOPOS, EN UNIFORME ET ARMES, SE SONT REFUGIES AU COURS DES DERNIERES 24 HEURES A BERLIN-OUEST (UN EN SECTEUR BRITANNIQUE - TROIS EN SECTEUR AMERICAIN).

3)- LA REICHSBAHN CONTINUE A PROCEDER A LA DEMOLITION DES INSTALLATIONS INUTILISEES DANS LE SECTEUR DE LA GARE DE GESUNDBRUNNEN (CHATEAU D'EAU ET BATIMENTS ENVIRONNANTS)./.

CHALVRON.

Document 10 : La vision soviétique

Télégramme de Moscou, 12 août 1963. Correspondance politique, Europe-Allemagne 1961-1970. 178QO/1819. Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

256

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DÉCHIFFREMENT

626 35. head

TÉLÉGRAMME A L'ARRIVÉE

MOSCOU LE 12 AOUT 1963.
RECU LE _____ 19 H 00

ATTRIBUTIONS : 2 EU EU EU EU
3 PA
SJ

NR 4681-84. 0
C

SUITE A MON TELEGRAMME PRECEDENT .

NOTE DU MININDIEL NR 124/ IEO EN DATE DU 12 AOUT.

CITATION :

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE L'UNION DES REPUBLICS SOCIALISTES SOVIETIQUES A L'HONNEUR, SUR INSTRUCTION DU GOUVERNEMENT SOVIETIQUE ET EN LIAISON AVEC LA NOTE DE L'AMBASSADE DE FRANCE EN DATE DU 5 JUILLET 1963, DE FAIRE SAVOIR CE QUI SUIT:

LE GOUVERNEMENT SOVIETIQUE NE PEUT ACCEPTER LES AFFIRMATIONS CONTENUES DANS LA NOTE EN QUESTION. LE FAIT, POUR LA RDA, DE PRENDRE TELLE OU TELLE MESURE SUR LE TERRITOIRE OU ELLE EST SOUVERAINE, Y COMPRIS CELLES QUI TENDENT A ASSURER LA GARDE DE SES FRONTIERES D'ETAT, EST DU RESSORT DES AFFAIRES INTERIEURES DE CE PAYS.

LE GOUVERNEMENT SOVIETIQUE COMPREND ET SOUTIENS PLEINEMENT LES INITIATIVES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT DE LA RDA POUR ASSURER SA SECURITE ET PROTEGER SES INTERETS. COMME IL A DEJA ^{ETE} VINDIQUE A PLUSIEURS REPRIS, LA MISE A EXECUTION PAR LA RDA DE MESURES DEFENSIVES A LA FRONTIERE DE BERLIN-OUEST, LE 13 AOUT 1961, A ETE PROVOQUEE PAR LA LARGE ACTIVITE SUBVERSIVE DIRIGEE DE CETTE VILLE CONTRE LA RDA ET LES AUTRES REPUBLICS SOCIALISTES, ACTIVITES

→ F/chr
→ SA

Suite du document 10

PAGE DEUX

DONT LA RESPONSABILITE INCOMBE EGALEMENT AUX AUTORITES D'OCCUPATION DES TROIS PUISSANCES A BERLIN-OUEST. LE GOUVERNEMENT FRANCAIS EST PARFAITEMENT AU COURANT DE FAITS DE CET ORDRE QUI SONT ETABLIS SANS DISCUSSION POSSIBLE., IL NE LES A MEME PAS NIES. IL VA DE SOI QUE LES TENTATIVES FAITES AFIN DE POURSUIVRE UNE TELLE ACTIVITE NE PEUVENT PAS DEMEURER SANS CONSEQUENCES, NON PLUS QUE CELLES QUI TENDENT A ORGANISER OU A ENCOURAGER DES PROVOCATIONS INADMISSIBLES A L'ENCONTRE DES INTERETS ET DE LA SECURITE DE LA RDA.

EN CE QUI CONCERNE LES ALLUSIONS AU SOI DISANT STATUT QUADRIpartite DE BERLIN, CE STATUT A DEPUIS LONGTEMPS ETE VIOLE PAR LES ACTIONS SEPARÉES DE LA FRANCE, AUSSI BIEN A BERLIN QU'EN ALLEMAGNE DANS SON ENSEMBLE, ET LES ALLUSIONS A SON SUJET SONT ABSOLUMENT DEPOURVUES DE SENS.

CONSIDERANT CELA , LE GOUVERNEMENT SOVIETIQUE REJETTE LA PROTESTATION DU GOUVERNEMENT FRANCAIS CONCERNANT LES MESURES PRISES LE 21 JUIN 1963 PAR LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE POUR DEFENDRE LES FRONTIERES D'ETAT DE LA RDA AVEC BERLIN-OUEST.

MOSCOU, LE 12 AOUT 1963. ''

FIN DE CITATION. /,

LABOULAYE.

Etude des documents 6 à 10 :

- La construction du mur :

1°) Montrez que la fermeture des passages ne constitue pas totalement une surprise durant l'été 1961 (**document 7**).

2°) Montrez à partir des **documents 6 et 9** que le mur n'a pas cessé d'être renforcé au cours des années.

3°) Soulignez dans le **document 8** les phrases qui présentent les motivations de la construction du mur d'après les diplomates français.

- Interpréter une décision politique :

Perception française	Perception soviétique

Comment les diplomates analysent-ils la politique de la RDA à Berlin ? Complétez le tableau à partir des **documents 8 et 10**.

- Bilan. Rédaction d'un paragraphe :

A partir de l'étude des deux crises de 1948 et de 1961 à Berlin, montrez que c'est bien l'Union soviétique qui contrôle les politiques menées par les démocraties populaires.

3. CHUTE DU MUR ET REUNIFICATION ALLEMANDE

Document 11 : Autorisation de quitter le territoire pour les citoyens est-allemands

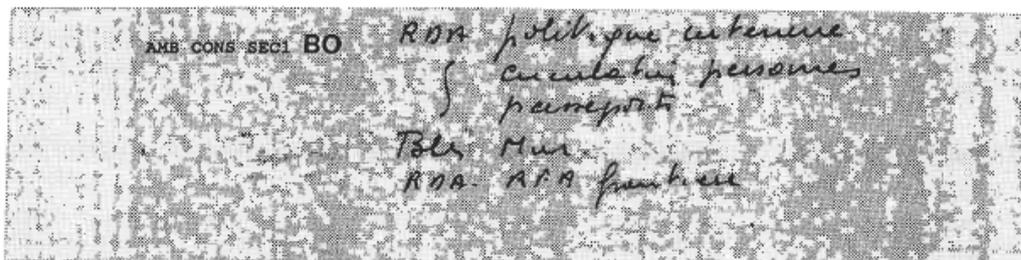
Télégramme de l'ambassade de France en RDA, 10 novembre 1989 (MAE-CADN, 87PO/A/251).

TD BERLIN 2984

10/11/89 10H13

No 2749

DEPART



TD BERLIN 2984

LE 10 NOVEMBRE 1989

IMMEDIAT

CHIFFRE

NB : FICHE TELEGRAPHIQUE

AD DIPLOMATIE 2984

CQ BONN 401

CQ BUDAPEST 321

CQ LONDRES 332

CQ PRAGUE 324

CQ SOFIA 249

CQ VIENNE 255

CQ WASHINGTON 331

CQ BELGRADE 226

CQ BUCAREST 261

CQ HAMBURG 370

CQ MOSCOU 354

CQ RPAN BRUXELLES 251

CQ VARSOVIE 322

CQ TIRANA 195

TXT

OBJET : "OUVERTURE" DU MUR DE BERLIN
/MOTS-CLES : RDA, MUR, VOYAGES

JE ME REFERE A MON TG NO 2988

CE N'EST QU'APRES AVOIR ENTENDU LES COMMENTAIRES QUI ETAIENT DIFFUSES A L'OUEST, DE L'ANNONCE FAITE PAR M. SCHABOWSKI, QUE LES BERLINOIS DE L'EST ONT, CETTE NUIT, AVEC TROIS HEURES DE DECALAGE, DONNE L'INTERPRETATION LA PLUS LIBERALE POSSIBLE A LA REGLEMENTATION SUR LES SORTIES ET VISITES ANNONCEE HIER SOIR PAR LES AUTORITES EST-ALLEMANDES, NEGLIGEANT LES ASPECTS ADMINISTRATIFS RESTRICTIFS QU'ELLE CONTIENT. TOUTE LA NUIT, LA POPULATION EST PASSEE A PIED ET EN VOITURE D'UN COTE A L'AUTRE DU MUR, LE PLUS SOUVENT POUR UNE SIMPLE PROMENADE CHARGEE D'EMOTION.

LES FONCTIONNAIRES DE L'EST, MANIFESTEMENT DEPASSES ET SANS INSTRUCTIONS POUR FAIRE FACE A L'EVENEMENT, ONT LAISSE FAIRE ET CE N'EST QUE VERS TROIS HEURES DU MATIN, SELON LES TEMOINS OCULAIRES DE L'AMBASSADE, QUE LA POLICE A DE NOUVEAU PRIS POSITION PORTE DE BRANDEBOURG, FAISANT REFLUER EN DOUCEUR LES QUELQUES CENTAINES DE PERSONNES QUI, DE CE COTE-CI, AVAIENT OCCUPE LA PLACE QUI ENTOURE LA PORTE DE BRANDEBOURG, HABITUELLEMENT INTERDITE D'ACCES.

COMBIEN DE TEMPS CELA VA-T-IL DURER ET L'INTERPRETATION POPULAIRE VA-T-ELLE DEFINITIVEMENT PREVALOIR SUR LA LETTRE DU TEXTE ?

CE MATIN, ADN PUBLIE UN COMMUNIQUE DU MINISTERE DE L'INTERIEUR QUI ANNONCE QUE LE SERVICE DES PASSEPORTS ET DE L'ENREGISTREMENT DE BERLIN SERA OUVERT A PARTIR DE 8 HEURES ET RAPPELLE QUE LES DEMANDES D'ETABLISSEMENT DES PASSEPORTS ET DES VISAS PEUVENT Y ETRE DEPOSEES.

EN OUTRE, DEPUIS 0 H 30, LA SECTION DES PASSEPORTS ET DES VISAS DE LA DIRECTION DE LA POLICE ETAIT OUVERTE POUR PERMETTRE LE TRAITEMENT DES DEMANDES DE VISA.

LE COMMUNIQUE PRECISE QU'IL SERA DELIVRE UN VISA AVEC PLUSIEURS SORTIES ET ENTREES VALABLE SIX MOIS SUR PRESENTATION D'UN PASSEPORT.

UN VISA SUR LA CARTE D'IDENTITE SERA EGALEMENT DELIVRE AU SEUL VU DE CELLE-CI AUX CITOYENS NON ENCORE TITULAIRES D'UN PASSEPORT.

LE COMMUNIQUE AJOUTE QUE LES FORMALITES SERONT SIMPLIFIEES ET RAPIDES.

Document 12 : Ouverture de la frontière entre les deux Allemagne

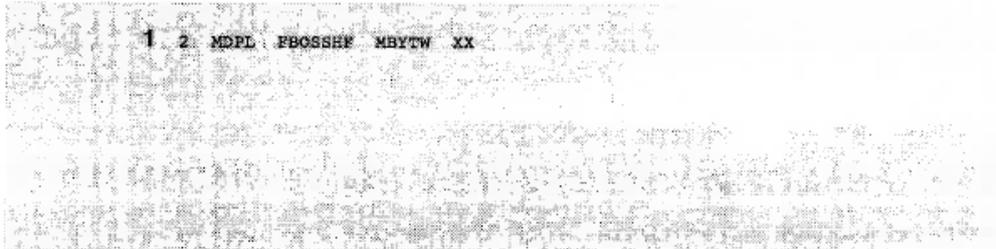
Télégramme de l'ambassade de France en RFA, 10 novembre 1989 (MAE-CADN, 448PO/B/1414).

TD BONN 2359

10/11/89 14H57

No 24097

ARRIVEE



TD BONN 2359

LE 10 NOVEMBRE 1989

IMMEDIAT

CHIFFRE

NB : FICHE TELEGRAPHIQUE

AD DIPLOMATIE 2359

CQ MOSCOU 341

CQ BERLIN 219

CQ PRAGUE 80

CQ SOFIA 45

CQ BUCAREST 49

TXT

CQ LONDRES 708

CQ WASHINGTON 567

CQ HAUS BERLIN 234

CQ BUDAPEST 84

CQ VARSOVIE 109

CQ RPAN BRUXELLES 214

OBJET : OUVERTURE DE LA FRONTIERE INTERALLEMANDE.
/MOTS-CLES : RFA, RDA, FRONTIERE//

LA RFA EST ENCORE CE MATIN SOUS LE CHOC DE L'OUVERTURE DE LA FRONTIERE INTERALLEMANDE. LA NOUVELLE A ETE ANNONCEE HIER AU BUNDESTAG PAR M. SEITERS QUI A PARLE DE "MOMENT HISTORIQUE" ET DECLARE QUE "L'ASPIRATION A LA LIBERTE AVAIT TRIOMPHE DE LA CONTRAINTE".

LE CHANCELIER A DECIDE D'INTERROMPRE POUR 24 HEURES SON VOYAGE EN POLOGNE.

L'EFFET DE SURPRISE EST CONSIDERABLE : SI TOUT LE MONDE SPECULAIT DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES SUR LA DISPARITION DU MUR, ON NE S'ATTENDAIT PAS POUR AUTANT A CE QUE BERLIN (EST) PRENNE AUSSI RAPIDEMENT DES MESURES EN CE SENS.

LE COMTE LAMBSDORFF, EXPRIMANT LE SENTIMENT LE PLUS LARGEMENT PARTAGE, A DECLARE : "IL S'AGIT DE LA FIN DE FACTO DU MUR ET DU RIDEAU DE FER".

PLUS REALISTE, MME WILMS A FAIT REMARQUER QUE "L'OUVERTURE DES FRONTIERES NE POUVAIT REMPLACER DES REFORMES DE FOND ET DES ELECTIONS LIBRES".

ON NE DISPOSE ENCORE QUE D'ESTIMATIONS PARTIELLES SUR LES ENTREES AUX DIFFERENTS POINTS DE PASSAGE AU COURS DE LA NUIT. BEAUCOUP D'ALLEMANDS DE L'EST SE SONT CERTES RENDUS EN RFA, MAIS IL SEMBLE QUE POUR CERTAINS D'ENTRE EUX LA CURIOSITE L'AIT EMPORTE, ET QUE DES RETOURS AIENT EU LIEU. (MR)101115./.

BOIDEVAIX

Document 13 : La folle nuit de Berlin vue par l'agence de presse Est-allemande

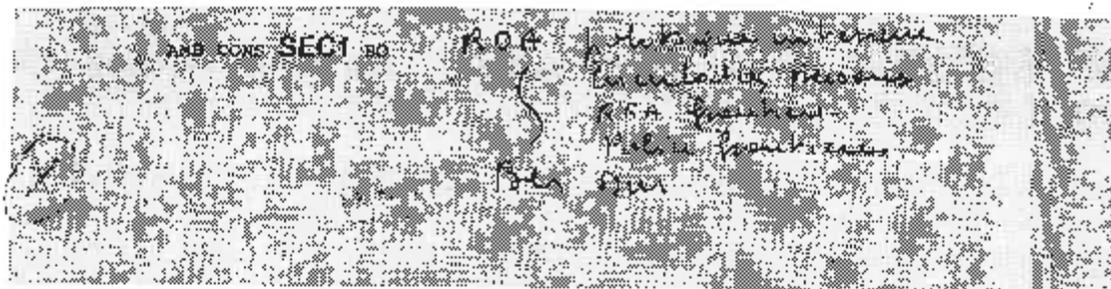
Télégramme de l'ambassade de France en RDA, 10 novembre 1989 (MAE-CADN, 87PO/A/251)

TD BERLIN 2986

10/11/89 13H44

No 2756

DEPART



TD BERLIN 2986

LE 10 NOVEMBRE 1989

URGENT

CHIFFRE

MB : FICHE TELEGRAPHIQUE

AD DIPLOMATIE 2986

CO BELGRADE 228

CO BOM 403

CO BUCAREST 263

CO BUDAPEST 323

CO HAMBURG BERLIN 372

CO LONDRES 334

CO MOSCOW 356

CO PRAGUE 326

CO SOFIA 251

CO RPAW BRUXELLES 253

CO TIRANA 197

CO VARSOVIE 324

CO VIENNE 257

CO WASHINGTON 333

TKT

OBJET : LA FOLLE NUIT DE BERLIN VUE PAR L'AGENCE DE PRESSE
EST-ALLEMANDE

/MOTS-CLES : BERLIN, FRONTIERE, PRESSE, RDA//

C'EST SUR UN TON INHABITUELLEMENT VIVANT QUE L'AGENCE DE PRESSE ADN A RENDU COMPTE DES EVENEMENTS DE CETTE NUIT, QUALIFIEE PAR DES TEMOIGNAGES RECUEILLIS PAR CETTE AGENCE D'"INTRAQTABLE" ET D'"INCROYABLE".

SELON CETTE AGENCE, CE SERAIENT AINSI PLUSIEURS DIZAINES DE MILLIERS DE RESSORTISSANTS EST-ALLEMANDS QUI, "A LA SUITE DE LA PUBLICATION DE LA NOUVELLE REGLEMENTATION SUR LES VOYAGES", AURAIENT FRANCHI LES DIFFERENTS POINTS DE PASSAGE POUR SE RENDRE A BERLIN(OUEST). IL EST PRECISE QUE BEAUCOUP SONT RENTRES APRES UNE "COURTE VISITE" DE L'AUTRE COTE.

IL EST AUSSI MENTIONNE QUE "PLUSIEURS MILLIERS DE CITOYENS DE LA RDA ET DE BERLIN(OUEST) ONT VIOLE LA FRONTIERE D'ETAT AUTOUR DE LA PORTE DE BRANDEBOURG". SELON ADN, LA SITUATION A ETE RETABLIE TOT CE MATIN, SANS INCIDENT, LES "GARDES-FRONTIERES" SE CONTENTANT D'EN EMPECHER L'ACCES EN "FAISANT REMARQUER AUX CITOYENS QUE LA PORTE DE BRANDEBOURG N'EST PAS UN POSTE-FRONTIERE".

UTILISANT DES TEMOIGNAGES, ADN S'EST EFFORCE DE DONNER L'AMBIANCE DE CETTE NUIT. AINSI, AU POINT DE PASSAGE DE BORNHOLMER, A 21 H 30, ONT COMMENCE DES RASSEMBLEMENTS DE PERSONNES ANIMEES PAR LA "CURIOSITE". DEUX HEURES PLUS TARD, "DEVANT LA MASSE QUI SE PRESSEAIT" A CE POINT DE PASSAGE, LES BARRIERES ONT ETE LEVEES. "IL N'ETAIT PAS POSSIBLE DE FAIRE AUTREMENT", AURAIT DECLARE UN OFFICIER DE LA GARDE-FRONTIERE A ADN, QUI SE PLAINT D'AILLEURS QU'ON NE L'AIT PAS INFORME PLUS TOT DES NOUVELLES DISPOSITIONS CONCERNANT LES VOYAGES, ANNONCEES INCIDEMMENT DANS LA SOIREE PAR M. SCHAROWSKI. EN PRATIQUE, LES GARDES-FRONTIERES SE SONT CONTENTES, A L'ALLER ET AU RETOUR, DE CONTROLER LES CARTES D'IDENTITE, LA "PLUS GRANDE PARTIE DE CEUX QUI SONT PASSES NE VOULANT QUE JETER UN COUP D'OEIL". ADN EVOQUE AUSSI LA "SITUATION CHAOTIQUE" PREVALANT DE L'AUTRE COTE ET LES FILLES D'ATTENTE DES "TRABANT" CHERCHANT A REVENIR AU PETIT MATIN A BERLIN(OEST).

ADN SOULIGNE QUE BEAUCOUP, QUI AVAIENT "ENTENDU PARLER A LA RADIO ET A LA TELEVISION (L'IDENTITE DE CES MEDIA N'ETANT PAS PRECISEE) DE L'OUVERTURE DE LA FRONTIERE, NE SE SONT AVENTURES A PENETREER DANS "L'AUTRE MONDE", QU'APRES DE LONGUES HESITATIONS". CERTAINS POUR SEULEMENT "DEUX MINUTES", D'AUTRES APRES AVOIR PRIS LA

Etude des documents 11, 12 et 13 :

- 1) Soulignez dans les **documents 11 et 12** les phrases montrant que l'ouverture des points de passage du Mur de Berlin est une surprise à l'Est comme à l'Ouest.
- 2) A partir des **documents 11 et 13**, montrez que la chute du Mur de Berlin est une révolution pacifique.

- 3) Si vous comparez ces documents avec les précédents, quelle puissance n'est pas citée dans ces télégrammes ? Qu'est-ce que cela nous suggère ?

- 4) L'avenir de la RDA est-il évoqué dans ces télégrammes ?



Foule d'Allemands de l'Est à proximité du Mur de Berlin, *Dans les archives secrètes du Quai d'Orsay. L'engagement de la France dans le monde 8 mai 1945-11 septembre 2001*, Paris, L'Iconoclaste, 2017, p. 349.

Document 14 : Réactions internationales à l'unité allemande

Note du ministère français des Affaires étrangères, 15 octobre 1990 (MAE-CADN, 105PO/1999038/148)

AB/AM
MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIRECTION D'EUROPE
Sous-Direction
d'Europe Centrale
et Nordique

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 15 octobre 1990

Collectif 2815 du 18/10

Rédacteur : Aurélia Bouchez
Poste n° 45.21
N° 2813 /EU

NOTE

A/s : Réactions internationales à l'unité allemande.

/mots clés : ALLEMAGNE ; UNIFICATION ; POSITIONS INTERNATIONALES//

L'unité allemande se réalisant en application du principe de l'autodétermination, symbolisant la fin de la guerre froide et devant ouvrir de nouvelles perspectives d'unité et de paix en Europe, la plupart des gouvernements et média ont salué à l'unisson cette "naissance" ou ce "réveil d'un géant" (l'expression revient fréquemment). Toutefois le degré d'enthousiasme et les commentaires exprimés varient sensiblement en fonction des attentes ou des craintes suscitées par l'Allemagne nouvelle : le facteur économique apparaît déterminant s'agissant des premières, mais pour certains pays il ne suffit pas tout à fait à apaiser les secondes.

I. Les réactions les plus chaleureuses émanent des pays comptant sur des dividendes politiques et/ou économiques de l'unité allemande

A/ Les Etats-Unis et l'URSS ont en commun d'avoir permis l'unification de l'Allemagne - avec les deux autres puissances titulaires de prérogatives quadripartites - et les dividendes attendus sont à la mesure du soutien inconditionnel et précoce américain, et de la spectaculaire évolution soviétique sur la question du statut politico-militaire de l'Allemagne unie. Y répond déjà la reconnaissance appuyée de la diplomatie allemande.

Tenant à souligner le rôle déterminant américain, M. BUSH a qualifié le 3 octobre de "jour germano-américain" et a reconnu à la RFA le rôle, avec les USA, de "partenaires dans le leadership". L'enthousiasme du gouvernement américain - correspondant à une population en majorité favorable à l'unité allemande, et à une presse qui s'inquiète surtout des modalités d'absorption de l'ex-RDA marquée par la pauvreté et

.../...

0e communisme - est d'autant plus grand que le résultat des négociations d'Ottawa sur les aspects externes de l'unité a consacré la victoire des positions des Etats-Unis, avec l'appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN.

Les félicitations de M. GORBATCHEV et de M. CHEVARNADZE traduisent les grands espoirs que fonde l'URSS dans la nouvelle Allemagne. L'indispensable soutien financier, économique et technologique allemand à la perestroïka a déjà commencé de se manifester par la conclusion de traités bilatéraux sur le financement du retrait des forces soviétiques et sur la coopération. En outre le partenariat privilégié souhaité avec la RFA doit assurer aux préoccupations soviétiques en matière de sécurité (déjà ménagées par les limitations imposées aux effectifs et armements allemands par le Traité de Moscou et par le prochain accord FCE), un appui en Europe, notamment dans le cadre des 34 - où un certain suivisme allemand des thèses soviétiques est perceptible. Ainsi M. CHEVARNADZE a pu célébrer dans son message l'unité allemande comme une "victoire pour la cause de l'Europe et le processus de la CSCE".

B/ De nombreux Etats saluent d'autant plus volontiers l'unification de l'Allemagne qu'ils éprouvent le besoin de se concilier cette nouvelle "superpuissance économique"

Tel est le cas de la plupart des nouvelles démocraties d'Europe du Centre et de l'Est, malgré la perte que représente la fin des contrats passés avec l'ancienne RDA ; en outre ces pays comportent souvent de fortes minorités d'origine allemande, dont le sort est suivi avec attention par la RFA même si elle souhaite éviter leur éventuelle immigration.

.../...

II. D'autres pays assortissent leurs messages de félicitations de réserves, explicites ou non, pour des motifs essentiellement historiques, géopolitiques ou idéologiques, qui contrastent avec le dynamisme de leurs relations commerciales avec la RFA

A/ Les préoccupations historiques ou géopolitiques apparaissent évidentes pour des pays comme Israël et la Pologne, mais aussi, à un moindre degré, pour des voisins de l'Allemagne comme l'Autriche et la Yougoslavie ; quant à certains pays européens, comme les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, leur légère réserve semble surtout procéder de considérations traditionnelles d'équilibre continental, voire communautaire.

A partir du **Document 14** : Montrez que la réunification allemande a été particulièrement rapide :

- 1) Soulignez dans le texte la phrase faisant référence à un principe essentiel des relations internationales depuis la fin du 19^e siècle même s'il n'a pas toujours été respecté....
- 2) Montrez que la position de l'URSS vis-à-vis de l'Allemagne a complètement changé depuis le début de la guerre froide
- 3) Complétez le tableau suivant.

Etats favorables à la réunification allemande	Motivations	Etats plus réservés vis-à-vis de la réunification allemande	Motivations



Centre des Archives diplomatiques

Académie de Créteil

3 rue Suzanne Masson
93120 La Courneuve

Contact : lecture.archives@diplomatie.gouv.fr